

Engagement des communes

Les communes sont des acteurs importants dans la promotion des énergies renouvelables et des techniques de construction économes en énergie. Ils disposent de multiples instruments pour promouvoir le label Minergie et contribuer ainsi à une politique énergétique durable. Cette fiche d'information vise à montrer comment les communes peuvent s'engager.

Les communes peuvent être actives dans trois domaines « modèle à suivre », « bases juridiques » et « communication ». Elles peuvent promouvoir Minergie en offrant, par exemple, des incitations juridiques et financières aux constructeurs privés, en leur communiquant les avantages de Minergie ou en donnant l'exemple avec leurs propres bâtiments communaux. Les communes occupent une position clé dans la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050, car elles sont des experts fiables pour la population pour les questions liées à la construction et peuvent avoir un grand impact de par leur marge de manœuvre.

Une commune peut prendre les mesures suivantes :

- Les bâtiments communaux sont construits ou rénovés selon le label Minergie et une directive administrative correspondante existe.
- Minergie est un critère d'évaluation pour les appels d'offres et les mises en concours de la commune ainsi qu'un critère d'attribution pour la vente d'un terrain à bâtir appartenant à la commune.
- Le règlement des constructions prévoit des incitations pour l'application des exigences Minergie. (par ex. un indice d'utilisation plus élevé).
- Pour les constructions neuves et les rénovations conformes aux exigences Minergie, il existe des subventions communales.
- Le règlement des constructions prévoit un article sur l'énergie pour la promotion des énergies renouvelables.
- La commune montre à la population que la construction selon le label Minergie vaut la peine, aussi bien pour le renforcement de l'artisanat local qu'en termes financiers.
- La commune sait où trouver le savoir-faire des experts en énergie et, si nécessaire, peut trouver les bons experts pour les particuliers qui souhaitent construire.

Grâce à leur engagement en faveur de Minergie, les communes peuvent fortement contribuer à une politique énergétique durable et une économie saine : les bâtiments économes en énergie réduisent la consommation d'énergie et leurs émissions de CO₂ et permettent une utilisation rentable des énergies renouvelables, domestiques et neutres en CO₂.

Mit Unterstützung von